

**MODELE DE LETTRE : DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE DE LA
GARANTIE COMMERCIALE (OU CONTRACTUELLE)
AU VENDEUR**

LETTRE RAR

Art L.211-15 du Code de la consommation : la garantie commerciale offerte à l'acheteur prend la forme d'un écrit mis à la disposition de celui-ci qui précise le contenu de la garantie, les éléments nécessaires à sa mise en oeuvre, sa durée, son étendue territoriale ainsi que le nom et l'adresse du garant. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie contractuelle qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

M...,

Suivant bon de commande n° ..., daté du, j'ai acheté dans votre magasin ... (indiquer la nature de cet achat).

Cet appareil est tombé en panne le ... (date) mais vous avez refusé de procéder à sa réparation.

Or, cet appareil est couvert par une garantie commerciale qui prévoit la réparation gratuite en cas de panne (cf. bon de garantie joint).

Aussi, en application de l'article 1134 du Code civil, je vous prie de bien vouloir procéder à la réparation de cet appareil dans les meilleurs délais.

A défaut, je serai dans l'obligation de déposer une injonction de faire auprès de la juridiction compétente.